

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné, Joseph TRONCHI, Représentant légal du dispensateur de formation CFPL, atteste que :

M CHERAITIA Ali, salarié(e) de la société LIP LYON MAINTENANCE INDUSTRIELLE ,
a suivi l'action Travail en Hauteur / Port du harnais

Nature de l'action concourant au développement des compétences:

- ☒ Action de formation¹
- ☐ Bilan de compétences
- ☐ Action de VAE
- ☐ Action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée le 12/06/2026 pour une durée de 7 heures ²

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : Lyon

Le : 12/06/2026

Cachet et signature du responsable du
dispensateur de formation
Joseph TRONCHI, Président


CFPL
54 rue Clément Marot
69007 LYON
Tél : 04 72 71 09 63
cfpl@cfpl-lyon.fr

¹ Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

² Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.